

Juillet 2010



TROPHÉES²⁰¹⁰ HANDISTAR

L'accessibilité pour tous

Dossier presse

Communiqué presse

Campagne d'inscription mai-juin 2010 Près de 70 commerces inscrits !

Après deux mois de campagne intensive, les inscriptions aux « Trophées Handistar, l'accessibilité pour tous » viennent de s'achever. Menée par Handistar, en étroit partenariat avec Rennes Métropole, le Collectif Handicap 35, l'APF 35, l'AVH et jaccede.com, cette seconde édition entend une nouvelle fois récompenser les initiatives et les agencements en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

57 unions commerciales approchées... 10 GIE contactés... 200 commerçants rencontrés : pour cette édition 2010, plus que jamais, il s'agissait de sensibiliser un maximum d'enseignes à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Et ceci, dans la foulée du succès rencontré lors de la première édition, dont la cérémonie de remise des Trophées avait réuni plus d'une centaine d'invités.

Taux d'inscriptions multiplié par 4 !

Avec cette année, 67 enseignes inscrites - contre une quinzaine en 2009 -, les organisateurs (partenaires associatifs et autres) ont développé non seulement une belle énergie en allant à la rencontre des commerçants mais peuvent aujourd'hui témoigner d'une vraie montée en puissance « avec la réelle volonté affichée de la part des commerçants et autres responsables d'espaces ouverts au public de prendre en compte l'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. »

Des participants très variés...

< 120 m²/ commerces divers

Vins et spiritueux

Prêt-à-porter pour ELLE et LUI, équipement de la personne, accessoires...

Pressing

Tabac Presse

Galleries d'art

< 120 m²/ restauration/métiers de bouche

Restaurants divers (pizzeria, café-resto, salon de thé...)

Boulangerie

Confiseur-chocolatier

> 120 m²/ alimentaire

Restaurants

Supérette

> 120 m²/non alimentaire

Equipelement de la personne et de la maison

Pharmacie

Des situations contrastées.

Lors de la campagne d'inscriptions, les commerçants sollicités nous ont fait part des difficultés rencontrées au sujet de l'accessibilité dans leur espace.

Extraits de témoignages :

« Il est parfois difficile d'accueillir des personnes à mobilité réduite, notamment dans un restaurant, du fait du manque de place. Il faut se rendre compte qu'un fauteuil prend l'équivalent de 2 places et que si l'établissement a déjà beaucoup de clients, il ne peut pas toujours accepter des fauteuils roulants... Ce qui est mal perçu par les personnes concernées, mais le restaurant peut difficilement faire autrement. »

« Certains commerçants du centre historique sont conscients que leur commerce n'est pas facilement ou totalement accessibles. Mais engager des travaux pour améliorer l'accessibilité ne dépend pas que de leur seule bonne volonté. Beaucoup d'entre eux tentent de pallier au manque d'accessibilité par un accueil personnalisé. Pour nombre de commerçants, une personne en situation de handicap est un client comme un autre qu'il faut satisfaire au mieux. »

« Les commerçants sont davantage sensibilisés quand l'un de leurs proches est en situation de handicap. Ils comprennent alors plus facilement les difficultés que rencontrent les personnes à mobilité réduite. Tant qu'on n'est pas confronté aux obstacles, on ne se rend pas compte. »

Et avec la participation active de :

*Françoise GUENNOC - Conseiller technique
Commerce Tourisme et Territoires
CCI RENNES BRETAGNE*

*Françoise LE PAVEC
Secrétaire Général
Union du Commerce RENNES*

Contact presse : Olivier Barraud : 02 23 30 70 30 / 06 62 45 18 76

Organisation du Concours:

En étroite partenariat avec Rennes Métropole, le Collectif Handicap 35, l'APF 35, l'AVH et jaccade.com, Handistar organise ce concours pour récompenser les initiatives et les agencements en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les « Trophées Handistar 2010, l'accessibilité pour tous »

étaient ouverts aux commerçants, chefs d'entreprise de petite comme de grande surface, que ce soit dans l'alimentaire ou le non alimentaire.

3 candidats pour chaque catégorie seront sélectionnés:

- Point de vente dont la surface est inférieure à 120 m²:

Rennes métropole
- Restauration/ Métiers de bouches (3 sélectionnés, un lauréat)
- Autres commerces ((3 sélectionnés, un lauréat)

- Point de vente dont la surface est supérieure à 120 m²:

Rennes métropole
- Alimentaire (3 sélectionnés, un lauréat)
- Non alimentaire (3 sélectionnés, un lauréat)



Soit 12 sélectionnés pour 4 lauréats !

Rétro planning :

- Septembre 2010: sélection des 12 candidats
- Octobre 2010: visite des sélectionnés
- Début Novembre 2010: remise des trophées-soirée gala.

Les organisateurs :

Les Trophées Handistar 2009 sont le fruit d'une démarche partenariale entre Handistar, des associations actives représentant les personnes en situation de handicap et Rennes Métropole.



L'accessibilité des transports aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite est une exigence de Rennes Métropole depuis plusieurs années.

Transporter sans exclure, permettre à tous et en particulier aux personnes à mobilité réduite de se déplacer et de s'intégrer dans la ville, telle est la volonté politique des élus de l'agglomération rennaise

Ainsi, Rennes Métropole organise le service Handistar, un réseau de transport destiné aux personnes à mobilité réduite qui, du fait de leur handicap, ne peuvent pas emprunter le réseau de bus et de métro STAR.

Ce service est mis à la disposition des habitants des 37 communes de la Communauté d'agglomération après avis d'une commission d'accès. La ligne de métro, conçue en partenariat avec le Collectif handicapés, a été étudiée pour offrir le maximum d'accessibilité et de sécurité aux personnes à mobilité réduite.

Rennes Métropole a également mis en circulation des bus équipés de palettes, plus facilement accessibles. Ces bus sont montés sur un plancher surbaissé pour une entrée pratiquement de plain-pied avec les quais rehaussés.



La loi de 2005 dite sur l'égalité des droits et des chances laisse une large part à l'accessibilité de tout à tous. Conscient de cet enjeu majeur pour une bonne intégration des personnes handicapées, le Collectif Handicap 35 a créé et développé en son sein, un groupe de travail spécifique Accessibilité.

Parmi les thèmes abordés, citons le cadre bâti, les établissements recevant du public, la voirie et l'espace public, les transports et l'accès à l'information et à la culture.

C'est donc tout naturellement que le Collectif Handicap 35 s'est rapproché de l'action « les Trophées de l'accessibilité » initiée par Handistar.

L'intérêt majeur de cette opération réside dans le fait de s'intéresser plus particulièrement aux ERP privés de petites tailles tels que les commerces de proximité dans l'agglomération rennaise.



L'Association des Paralysés de France (APF) qui se bat depuis des décennies pour la revalorisation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, est heureuse de participer, pour la deuxième année consécutive, aux « Trophées Handistar ».

« Outre la chaîne de revendications qui fait partie de notre combat permanent, l'accessibilité en est l'un des maillons importants. Pour toutes les pathologies confondues du handicap, la personne en situation de handicap aspire à pouvoir accéder à tous les endroits, sans discrimination aucune. C'est un atout essentiel pour la liberté de mouvement et son autonomie. »



Valentin Haüy poursuit l'objectif premier de son fondateur : lutter avec et pour les personnes déficientes visuelles pour la reconnaissance de leur droits, leur participation à part entière à la vie sociale et professionnelle, le développement de leur autonomie au quotidien, leur information et l'information du grand public sur la réalité du handicap visuel, les moyens de sa prévention et la nécessité de toujours faire évoluer le regard que la société, et parfois les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, portent sur le handicap.



Trouver un musée accessible aux personnes à mobilité réduite, une chambre d'hôtel avec une salle de bain adaptée ou tout simplement une boulangerie de plain pied... Sur Jaccede.com, retrouvez plus de 13 000 bonnes adresses partout en France et à l'étranger !

« Basé sur l'entraide, www.jaccede.com permet à chacun de consulter ou d'inscrire tous les établissements accessibles qu'il connaît en précisant leur niveau d'accessibilité et l'accueil réservé. Jaccede.com compte aujourd'hui plus de 3 500 contributeurs, appelés les Jaccedeurs. Sur le terrain, l'association organise des Journées de l'Accessibilité qui ont pour but de recenser les lieux accessibles d'une ville et de sensibiliser le grand public et les commerçants à l'importance de l'accessibilité. La dernière réalisée à Rennes a permis de recenser 165 établissements. »

Pour retrouver toutes les informations sur l'association : www.jaccede.com



EDF agit pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Les nouvelles boutiques Bleu Ciel d'EDF sont conçues pour être accessibles à l'ensemble des clients Particuliers et cela sans aucune distinction. C'est de cette volonté de s'ouvrir au plus grand nombre que naît le « Design For All », un nouveau concept qui, en plus de prendre en compte le confort et l'esthétique, intègre l'ensemble des difficultés auxquelles peuvent être confrontés les utilisateurs.

« Il n'est plus question de zones spécifiques dédiées mais d'un ensemble accessible à tous dans des conditions de confort optimales. Tout est ainsi pensé pour faciliter la visite de chacun, quelle que soit sa situation : l'espace est plat et vaste pour pouvoir se déplacer librement, le mobilier s'adapte à différentes configurations et un service e-sourd permet de dialoguer avec un conseiller EDF Bleu Ciel en langage des signes via un écran. A Rennes, la nouvelle boutique Bleu Ciel d'EDF verra le jour début 2011, et sera conforme au concept « Design for all ».

EDF est également engagée aux côtés des acteurs du Handisport. « Les sportifs tout d'abord. Plusieurs agents sont champions paralympiques, d'autres sont inscrits en club. Les associations ensuite : à titre d'exemple, l'entreprise parraine le Breizh Rugby Fauteuil (Cesson-Sévigné), un club de rugby fauteuil, sport d'équipe adapté notamment aux sportifs tétraplégiques. »



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ERDF - Electricité Réseau Distribution de France - a été créé le 1er Janvier 2008. ERDF est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1 265 000 km de lignes électriques au service de 33 millions de clients. ERDF donne un libre accès au réseau de distribution d'électricité à l'ensemble des clients et fournisseurs d'électricité en respectant des principes de non discrimination, d'objectivité et de transparence.

ERDF a pris des engagements qui témoignent de sa volonté d'ouverture, de solidarité, de responsabilité sociale notamment en faveur des travailleurs handicapés en signant un accord handicap 2009-2012 qui a pour ambition de :

- favoriser le recrutement de travailleurs handicapés et améliorer l'accueil de personnels extérieurs en situation de handicap (stagiaires) au sein de l'entreprise,
- développer la collaboration avec le secteur protégé dans les politiques d'achat.

Aussi, dans la continuité de cet accord national, ERDF a souhaité s'associer en Ille et Vilaine à la remise des trophées Handistar.

Pour tout renseignement complémentaire sur ERDF, consultez le site internet : <http://www.erdfdistribution.fr>





Keolis Rennes, « partenaire de Rennes Métropole, au cœur de la mobilité du citoyen ».

Filiale du groupe Keolis, Keolis Rennes gère l'exploitation du réseau STAR bus+métro de Rennes Métropole. L'entreprise est force de proposition et conseille Rennes Métropole sur les décisions concernant la gestion et l'évolution du réseau.

« Service public performant, le réseau STAR se doit d'être accessible à tous. Malvoyants, malentendants, handicapés physiques, séniors... Tous doivent pouvoir utiliser bus et métro dans de bonnes conditions. Rennes Métropole et Keolis Rennes s'y emploient et font progresser le matériel et le service en ce sens : le métro et 14 lignes de bus sont aujourd'hui accessibles aux personnes à mobilité réduite et tous les ans de nouvelles lignes le deviennent. »



Depuis plus de 70 ans, Keolis Armor, filiale du groupe Keolis, propose l'essentiel de ses services pour le compte de collectivités (Conseils généraux, Communautés d'Agglomération, Villes...), d'associations, d'établissements scolaires et d'entreprises.



Accès Plus, des moyens de contact adaptés à chacun.

Accès Plus est un service spécialisé gratuit pour l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées.

« Réservation du billet, service d'accueil et d'accompagnement adapté aux besoins de chacun : ce service personnalisé s'engage à faciliter l'organisation du voyage. Le service a en effet été créé afin de simplifier le voyage depuis la gare de départ jusqu'à la place réservée dans le train et pour assurer une prestation d'assistance dans la gare de correspondance et d'arrivée. »

Contacts : par téléphone au 0 890 640 650 puis tapez 1 (0,11 €TTC/min depuis un poste fixe) de 7h à 22h, par fax au 0 825 825 957, courriel : accesplus@sncf.fr ou Internet : www.voyages-sncf.com.



DURISOTTI est devenu un groupe industriel d'envergure internationale, sous-traitant des grands Constructeurs d'Automobiles et de Véhicules Utilitaires Légers. DURISOTTI n'oublie pas pour autant sa vocation première : réaliser pour les artisans et utilisateurs professionnels l'adaptation qui correspond exactement à leurs besoins.



Depuis 25 ans, Q'Strait demeure fidèle à une même vision : développer les solutions de sécurité les plus efficaces au monde pour les passagers en fauteuil roulant dans le cadre des transports publics et privés.



ONEXT est la filiale WEB de SODIFRANCE, Société de Service Informatique, elle-même engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de développement durable autour de trois aspects complémentaires :

- Mesures environnementales : traitement des déchets informatiques et déploiement du Green IT, guide de bonnes pratiques pour le secteur informatique.
- Mesures sociales : SODIFRANCE s'est notamment associée aux « Trophées Handistar » en réalisant, grâce à sa filiale ONEXT, le site Web présentant cette initiative.
- Mesures sociétales : les « Journées Vertes SODIFRANCE » sont proposées annuellement aux collaborateurs sur les différentes implantations du Groupe. Elles permettent la découverte d'un lieu reconnu pour son action en développement durable.